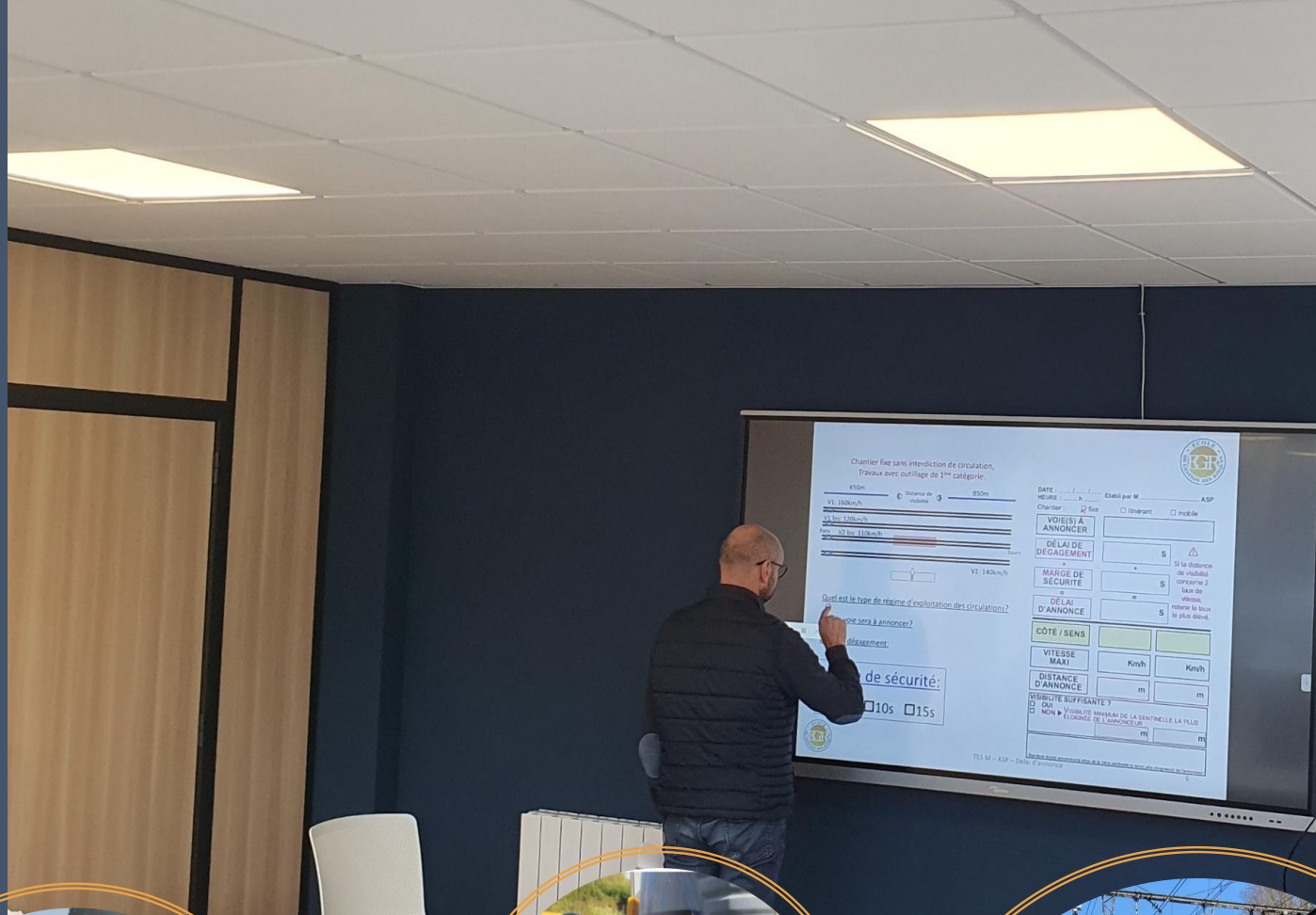




ECOLE DE GESTION DES RISQUES

Catalogue de formation

BIENVENUE A L'ECOLE DE GESTION DES RISQUES



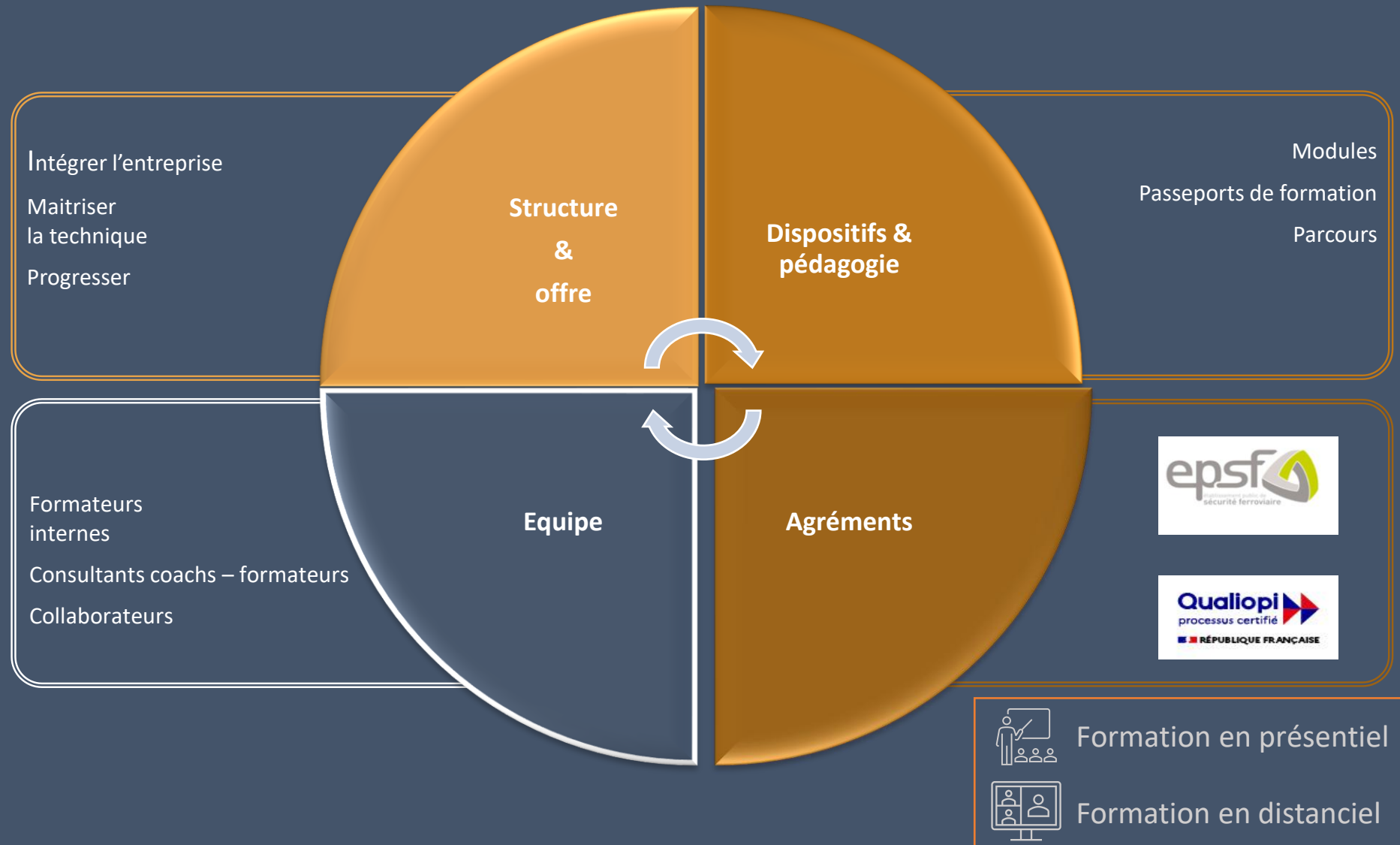
L'entreprise, pour réaliser ses objectifs, fait appel à des collaborateurs issus d'horizons différents. **Organisme social vivant, elle innove, se renouvelle et progresse grâce à la diversité des personnalités et talents, mais aussi à la cohérence du management, des processus et des approches.**

Si chaque singularité œuvre à sa réussite, maintenir l'équilibre, l'unité, créer un collectif durable et fort de valeurs partagées est un défi.

Collaborateurs et formateurs d'EGR, organisme de formation fort de son expertise sur les chantiers ferroviaires, nous contribuons au développement de nos clients en professionnalisant les équipes en charge de la sécurité des opérations.

Nous construisons les compétences techniques et relationnelles, l'engagement et l'efficacité, pour unir le corps social autour des objectifs communs de l'entreprise.





SOMMAIRE

Les dispositifs EGR : modules, passeports et parcours

Intégrer l'entreprise et prendre des responsabilités

P 8

Sécurisé les chantiers ferroviaires

P 30

La RSE au cœur des chantiers

P 52

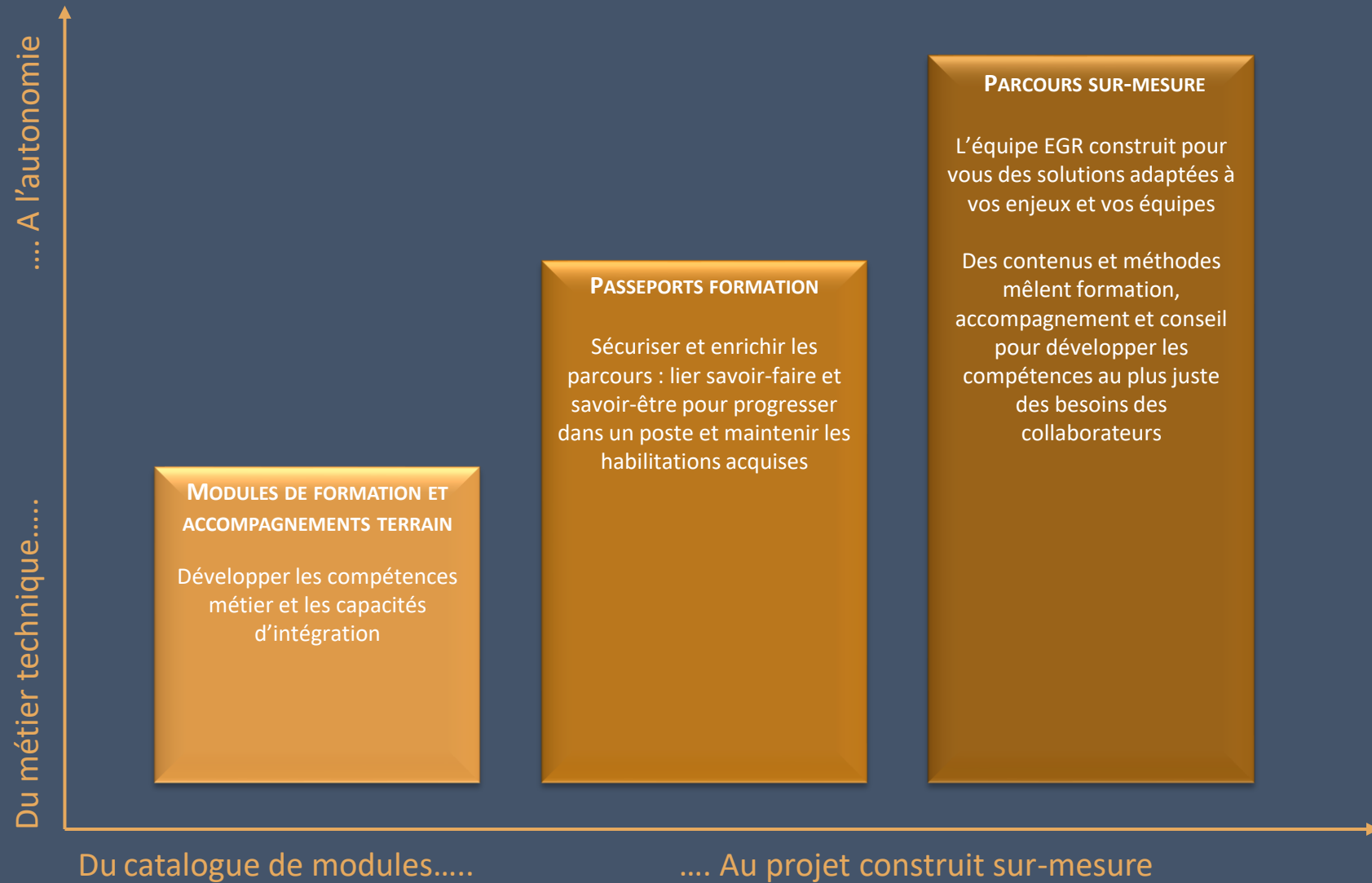
Les hommes et femmes qui construisent EGR

P 54

Conditions Générales de Vente

P 57





INTÉGRER L'ENTREPRISE

RÉUSSIR SES PREMIERS PAS EN ENTREPRISE P 8

CONSOLIDER SES BASES

TROUVER SA JUSTE PLACE DANS L'ENTREPRISE

RELATIONS HUMAINES ET MANAGEMENT

MÉTHODES ET ORGANISATION

LA RSE AU CŒUR DES CHANTIERS

ECONOMIES D'ÉNERGIES :

P52

MIEUX DIMENSIONNER LA PAC*

ACCOMPAGNER LES CLIENTS POUR

DÉCARBONER LE CHAUFFAGE

SÉCURISER LES CHANTIERS FERROVIAIRES

SÉCURISER LES CHANTIERS FERROVIAIRES P30

SÉCURITÉ DES PERSONNES

PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉ

FORMATIONS DÉPLOYÉES EN 2023

Sur demande :
Bilan de compétences
Coaching
Mentoring
Parcours sur-mesure
Autres thématiques



CATALOGUE DE FORMATIONS INTEGRER L'ENTREPRISE ET PRENDRE DES RESPONSABILITÉS

1^e CONTACT EN ENTREPRISE : LES CLÉS DE LA REUSSITE



OBJECTIFS

Expliciter les conditions d'une bonne intégration en entreprise, pour soi et pour son employeur
Comprendre les liens vertueux entre hygiène, politesse, relations humaines et confiance en soi

LIGNES-GUIDES

- Une bonne présentation, pourquoi ?
 - Connaître les codes de son entreprise
 - Adapter son savoir-être à sa fonction et son entreprise
 - Tenue vestimentaire et hygiène corporelle
 - L'hygiène de vie
- Adopter la bonne posture pour atteindre sa cible
 - Faire bonne impression
 - Les règles de politesse en entreprise
 - Connaître la charte de son entreprise
- Connaître et maîtriser ses savoir-être pour gagner en estime de soi
 - Être conscient de ses atouts
 - Les savoir-être, leviers du développement des compétences professionnelles
 - Prendre confiance

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Jeux, échanges et synthèses en groupe.



DURÉE

Animation : 0,5 jour

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

- Découvrir les fondements de la vie d'équipe en entreprise : communication, organisation, collaboration
- Expérimenter sa relation à la vie d'entreprise et à la quête de performance : gestion de la vie d'équipe, de la frustration, acceptation et récompense

LIGNES-GUIDES

- Organisation et communication en équipe
 - Organiser une action et la réussir
 - Trouver sa place d'équipier
 - Prendre conscience de ses atouts dans une équipe : capacité à s'intégrer, trouver des solutions, etc.
 - Organiser un débriefing
- L'effort collectif : les conditions de la réussite
 - Comprendre les ressorts du bien commun
 - L'importance de l'humilité pour faire progresser l'autre
 - Passer collectivement de l'échec à la réussite : construire la cohésion d'équipe et la performance
- Découvrir les ressorts de sa performance
 - Comprendre son rapport à l'effort, la frustration, l'échec et la réussite
 - Découvrir ses capacités de résilience, apprendre à construire sur les difficultés
 - Découvrir son propre système de récompense

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de temps sportifs, débriefings et enseignement, pour expérimenter et modéliser les relations humaines et contraintes de la vie de groupe en entreprise
La formation est organisée par d'anciens militaires



DURÉE

Formation-action en immersion dans des camps d'entraînement : 3 jours (21h) en résidentiel

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 12 par groupe, possibilité de faire fonctionner plusieurs groupes en parallèle

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Découvrir ou redécouvrir les règles de base
Eviter les fautes les plus courantes
Se réconcilier avec la langue française

LIGNES-GUIDES

- Les fonctions essentielles de la phrase
 - La nature des mots : nom commun, nom propre, déterminant, article, adjectif, pronom, adverbe, préposition, conjonction, etc.
 - La fonction des mots : sujet, verbe, complément d'objet direct (COD), complément d'objet indirect (COI), compléments circonstanciels.
- Le verbe et la conjugaison :
 - Accord du verbe avec le sujet
 - Les 3 groupes de verbes
 - Les principaux temps et modes de conjugaison
 - L'accord du participe passé avec avoir et être
- La syntaxe de la phrase simple
 - Sujet + verbe + objet
 - Sujet + verbe + complément circonstanciel
 - La phrase déclarative, interrogative et négative
- Les noms et adjectifs
 - Le genre et le nombre des noms et adjectifs simples
 - L'accord de l'adjectif
- L'orthographe lexicale
 - Les accents : circonflexe, aigu, grave, tréma
 - La cédille
- L'orthotypographie
 - Ponctuation : bon usage du point, de la virgule, des deux points, etc.
 - L'emploi de la majuscule

EVALUATION

Auto-évaluation en fin de session

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exercices coachés permettant de se centrer sur ses points de progrès personnels



DURÉE

14h, à répartir – plusieurs possibilités :

- 2 jours
- 2 x 1 jour
- 4 x ½ journée (recommandé)
- 8 x 2h

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Développer son sens de l'observation et son esprit critique

Se sentir à l'aise dans l'utilisation de savoirs mathématiques nécessaires dans l'exercice de son métier

LIGNES-GUIDES

Niveau 1

- Introduction : à quoi servent les maths ?
 - Modéliser un phénomène
 - Etablir une preuve par un raisonnement
- Lire et écrire des nombres entiers
 - Écriture des entiers : règles d'orthographe
 - Ordonner et comparer des nombres entiers
- Calcul mental et calculatrice
- Nombres décimaux : ordonner et comparer
- Maîtriser les opérations de base :
 - Addition : technique et exercices
 - Soustraction : technique exercices
 - Multiplication : technique et exercices
 - Division : approches, critères, technique et applications
 - Division des nombres décimaux
- Arrondir un nombre
- Notion de fractions
- Simplifier, comparer, ajouter, soustraire des fractions

Niveau 2

- Les ensembles de nombres
 - Entiers naturels et fractions arithmétiques
 - Nombres relatifs
 - Nombres rationnels
- Le carré et la racine carrée d'un nombre

- Les rapports et proportions
- Les expressions algébriques
- La factorisation d'un polynôme et les identités usuelles
- Les équations et inéquations du 1er degré à une inconnue
- Les figures planes
 - Configurations de Thalès
 - Angle inscrit, angle au centre
 - Polygones réguliers
- Triangles rectangles et trigonométrie
- Aires et volumes
- Représentation graphique
- La notion de probabilité

EVALUATION

Auto-évaluation en fin de stage

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exercices coachés



DURÉE

14h par niveau, à répartir – plusieurs possibilités

- 2 jours
- 2 x 1 jour
- 4 x 0,5 jour

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 5

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Prendre sa place dans un briefing
Savoir exprimer une idée pour être compris par les destinataires
Savoir s'adapter à un autre raisonnement

LIGNES-GUIDES

- A quoi servent esprit d'analyse et esprit de synthèse ?
 - Evaluer son degré d'analyse et de synthèse
 - Distinguer le message essentiel et le message accessoire
- Cadrer sa réflexion
 - Fixer l'objectif de la prise de parole : informer, convaincre, expliquer
 - Analyser la situation et les attentes des destinataires
 - Définir le message-clé ; les informations prioritaires et secondaires
- Avant la synthèse : recueillir l'information
 - Principes de l'écoute active (questionnement, reformulation)
 - Différencier les faits et les opinions
 - Les questions pour être sûr et ne rien oublier
- Structurer le discours à travers un plan simple
 - S'adapter au temps imparti
 - Elaborer le fil rouge
- Restituer l'information avec efficacité
 - Capter l'attention et favoriser la compréhension de l'interlocuteur
 - Muscler la prestation orale : ton juste, convaincant, posture, rythme, diction
 - Mettre en valeur ses arguments
- Traiter les questions et / ou objections avec brièveté et concision
 - Rester centré sur l'objectif et contourner si nécessaire
 - Reformuler les idées clé sans les travestir
 - Techniques et traitement des objections

EVALUATION

Auto-évaluation en fin de session

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

En préambule de la formation, un questionnaire permet d'auto-évaluer son degré d'analyse et de synthèse.

Le travail est construit autour d'exercices de synthèse orale coachés



DURÉE

Formation : 1 jour (7h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

- Prendre confiance dans ses capacités professionnelles
- Savoir trouver sa juste place dans des échanges, s’affirmer sans conflit inutile
- Formuler les demandes et opinions de manière positive

LIGNES-GUIDES

- Intégrer les bases de l’affirmation de soi
 - L’assertivité, définition, enjeux et intérêts
 - Repérer les « comportements refuges » inefficaces
- Mieux se connaître pour mieux s’affirmer
 - Accepter ses droits et besoins
 - Identifier ses priorités, qualités, points forts, etc.
 - Identifier ses zones de confort / progrès / panique
 - Faire taire les petites voix négatives
- Communiquer efficacement
 - Ce qu’implique une relation
 - Interprétation, non verbal, force de conviction
 - Faire passer son message et susciter l’intérêt : objectif, intention, écoute et mémorisation
 - Comprendre la position de l’autre : écoute active, questionner et reformuler, différencier faits, opinions et sentiments
- Développer ses compétences d’assertivité
 - Donner des signes de reconnaissance
 - Exprimer une critique constructive, recevoir une demande, une critique
 - Savoir dire non, savoir dire oui
 - Argumenter et traiter les objections
 - Comprendre, accueillir et exprimer des émotions
- Faire face aux comportements non assertifs
 - Passivité, agressivité, manipulation
 - Comprendre le mécanisme des jeux psychologiques

EVALUATION

Auto-évaluation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Approche inductive : travaux en sous-groupes, mises en situation, exercices et ateliers d’application



DURÉE

2 jours – 14h

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS DE L'ATELIER

Faire sa place de femme dans un monde masculin : affirmer son professionnalisme sans passer par le conflit

Savoir résoudre les difficultés : trouver le comportement efficace qui impacte celui de l'autre

LIGNES-GUIDES

- Atelier 1 : S'affirmer
 - Trouver les forces qui ont abouti à un recrutement réussi
 - Découvrir sa valeur ajoutée d'équipière
- Atelier 2 : Réagir face aux comportements déviants
 - Comment gérer les réactions indélicates ou déplacées, sans les confondre avec la vie professionnelle
 - Comment se faire soutenir par sa hiérarchie
- Atelier 3 : Se préparer physiquement et mentalement
 - Le sport au service de la réussite professionnelle
 - La préparation mentale : rapport au risque, à la peur, etc.
- Atelier 4 : Assumer sa prise de responsabilité
 - Organiser l'activité de son équipe
 - Se faire écouter et entendre sans entrer dans un rapport homme / femme hors de propos

EVALUATION

Auto-évaluation finale

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Au rythme d'une fois tous les 2 mois, un atelier de co-développement coaché est organisé, pour aborder un sujet différent et partager les pratiques. L'atelier se conclut par des apports de la coach



DURÉE

Co-développement : 4 ateliers de 3h30, soit 14h

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

6 personnes

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

- Se motiver pour enchaîner les charges importantes de travail
- Gérer la fatigue et être en forme optimale lors des moments importants
- Se donner des objectifs clairs et bien définis, à court, moyen et long terme
- Se concentrer et être efficace

LIGNES-GUIDES

- **Analyser son propre mode de fonctionnement**
 - Analyse de la régulation du niveau d'activation de l'attention
 - Analyse du niveau de stress
 - Repérage des moments de fatigue, des pics de stress, des pics d'attention
 - Analyse des échecs
- **S'entraîner aux techniques permettant d'optimiser ce mode de fonctionnement**
 - Gestion de l'énergie et des rythmes biologiques et psychologiques
 - Optimisation de l'attention
 - Renforcement de la motivation intrinsèque
 - Développement de la confiance en soi
 - Gestion du stress et des émotions
- **Insérer des techniques dans la routine**
 - Cohérence cardiaque
 - Relaxation
 - Imagerie mentale
 - Contrôle du dialogue interne
 - Switch
- **Se projeter dans l'avenir**
 - Se fixer les bons objectifs et les hiérarchiser
 - Planifier le déploiement

EVALUATION

Auto-évaluation en fin de stage et mémorisation de ses routines

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exercice de réflexion individuelle, réflexion de groupe et training.



DURÉE

Formation : 3 jours (21h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Savoir prendre en compte une personne mécontente
Répondre de manière méthodologique à une agression verbale
Savoir préparer et transmettre une demande

LIGNES-GUIDES

- **Comprendre les 3 dimensions de la négociation**
 - Que négocie-t-on ? Problèmes et enjeux
 - Quelles sont les personnes engagées dans la négociation ? Les parties prenantes
 - Comment va-t-on s'y prendre ? Organisation et planification
- **De l'intrus au référent, construire le « pont relationnel »**
 - Les composantes de la communication
 - La discussion, principe de base de la relation humaine
 - Les signes d'agressivité
 - Les techniques de réduction de l'agressivité
- **Insérer des techniques dans la routine**
 - Cohérence cardiaque
 - Relaxation
 - Imagerie mentale
 - Contrôle du dialogue interne
 - Switch
- **De la discussion à la négociation**
 - La relation humaine, une influence mutuelle
 - Organiser et planifier sa négociation
 - Les techniques d'écoute active
 - Aboutir à un accord... ou pas
 - Récupérer après un conflit

EVALUATION

Auto-évaluation à partir des situations filmées en début et fin de session

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exercice filmés et débriefés en groupe, recherche des « best practices », training



DURÉE

Formation : 2 jours (14h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Situer le rôle et la mission de chef d'équipe, passer de collègue à chef d'équipe
Maintenir et développer une relation de confiance pour mieux communiquer avec son équipe (et ses anciens collègues)
Faire preuve de courage et d'authenticité dans la communication du quotidien
Exprimer des messages et consignes clairs, efficaces, compris et acceptés
Mieux gérer les situations d'incompréhension ou de tension et les imprévus

LIGNES-GUIDES

- **Comprendre son nouvel environnement**
 - Reconnaître sa propre perception de la réalité, accepter les difficultés qui dépendent de soi
 - Accepter le principe d'un environnement imparfait
- **Communiquer et s'appuyer sur un objectif commun aux membres de l'équipe**
 - Faire le point sur ses propres qualités et ses limites comportementales
 - Parler vrai et exprimer son désaccord d'une manière acceptable
 - Faire preuve de courage et d'affirmation de soi **Distinguer les faits/opinions/sentiments**
- **Dialoguer avec sa hiérarchie**
 - Donner des éléments concrets
 - Savoir reconnaître les éléments urgents et importants

EVALUATION

Auto-évaluation à partir de la construction de sa feuille de route pour préparer le retour au poste

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

A partir des temps du quotidien étude de tous les thèmes de la vie d'équipe :

- Relayer une consigne, conduire un briefing
- Recadrer individuellement
- Annoncer un changement, temporaire ou durable
- Gérer l'agressivité entre salariés



DURÉE

Formation : 3 jours (21h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Concilier management et expertise métier au quotidien
Acquérir les bonnes méthodes pour animer son équipe au quotidien
Identifier son style de management
Emporter l'adhésion finale

LIGNES-GUIDES

- **Comprendre son e qu'est le management**
 - Définir et comprendre ce qu'est être manager
 - Assimiler les différences entre Management et leadership
 - Faire le point sur les contextes et les conditions de sa prise de fonction
 - Savoir passer de collègue à manager
- **Comprendre en quoi consiste le management d'une équipe**
 - Délimiter son périmètre pour optimiser son action
 - Identifier ses principales missions
 - Cartographier les compétences et piloter leur développement
 - Etablir un plan d'action : identifier les actions ou changements à engager
- **Apprendre à mieux se connaître pour accroître son efficacité**
 - Assimiler les fondamentaux de l'analyse comportementale
 - Identifier ses préférences comportementales et leurs impacts
 - Communiquer en utilisant l'approche comportementale
- **Adapter son style aux membres de son équipe**
 - Connaître les postures pour adapter son management aux collaborateurs
 - Motiver ses collaborateurs
 - Organiser le travail en responsabilisant et déléguant à bon escient
 - Conduire un entretien
- **Etablir son plan d'actions personnel**
 - Identifier ses axes de progression et les moyens de les mettre en œuvre
 - Evaluer son niveau de compétences à l'issue de la formation

EVALUATION

Auto-évaluation à partir de la construction de sa feuille de route pour préparer le retour au poste

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Inductive, active, démonstrative, interrogative. Mises en situations, exercices, apports théoriques



DURÉE

Formation : 2 jours (14h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux du management de projet
Connaître l'essentiel des outils et modèles
Acquérir la méthodologie, et la maîtrise des étapes
Travailler en mode projet

LIGNES-GUIDES

- **Définir la nature et les contours du projet**
 - Définir ce qu'est (et n'est pas) un projet
 - Identifier les types d'acteurs et les missions qui leur sont confiées
 - Les diverses typologies de projets
- **Définir le projet**
 - Cadrer un projet : un objectif SMART et des facteurs clés de succès
 - Négocier pour obtenir les ressources nécessaires à la réussite du projet
 - Mettre en place une équipe : structurer et manager le collectif
- **Structurer et organiser le projet**
 - Identifier et structurer les outils de pilotage adaptés : cahier des charges, méthode de questionnement, organigramme des tâches, PERT, GANTT, plan de charge, suivi des coûts, matrice de décision, etc.
 - Mettre en place les instances : comité de pilotage, équipe projet, etc. Définir et partager les missions et le planning.
- **Piloter le projet**
 - Elaborer et suivre le tableau de bord
 - Veiller à la motivation de l'équipe, gérer les conflits
 - Travailler sa communication
 - Piloter les parties prenantes d'un projet
- **Finaliser/Clôturer le projet et en faire le bilan**
 - Vie et mort du projet : dissoudre l'équipe, un moment délicat
 - Structurer le retour d'expérience : tableau de bord, communication des résultats, capitalisation sur la méthode.

EVALUATION

Auto-évaluation des avancées effectuées sur le projet au cours de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Approche individualisée : à partir d'un projet mené pour son entreprise, chaque stagiaire expérimente les méthodes et outils en live, pour repartir avec un projet structuré. La journée à distance permet de partager et capitaliser sur les résultats



DURÉE

Formation : 2+1 jours (21h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Intégrer et maîtriser les missions et la posture du tuteur
Savoir cadrer un tutorat : identification des compétences clés, contrat, parcours
Co-crée une relation de travail ajustée

LIGNES-GUIDES

- **Comprendre les enjeux :**
 - Pourquoi le tutorat est essentiel à l'entreprise. Qu'attend-on du tuteur
 - La posture de tuteur, un facteur clé de succès pour la transmission des compétences
- **Définir la mission :**
 - Identifier les compétences cibles : techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles
 - Professionnaliser et intégrer
- **Organiser l'accueil et l'intégration**
 - Les enjeux : susciter l'intérêt, donner du sens et des objectifs à la relation, créer la confiance, identifier les besoins
 - Organiser le processus de transfert et l'intégration dans le groupe ou le service
- **Organiser la progression**
 - Créer le parcours de progression
 - Créer les conditions d'un développement des compétences et des aptitudes
- **Développer ses capacités pédagogiques**
 - Savoir identifier un profil d'apprentissage et maîtriser la communication ajustée : passer un message pour une mise en action
 - Accompagner la montée en compétences, jusqu'à l'autonomie
 - Evaluer et faire le bilan du parcours

EVALUATION

Auto-évaluation? à partir de la construction de sa feuille de route pour préparer le retour au poste

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Approche inductive : travaux en sous-groupes, mises en situation, exercices et ateliers d'application



DURÉE

Formation : 2 jours (14h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Rédiger avec aisance et efficacité
Structurer ses idées
Adopter un style synthétique et professionnel
Soigner sa présentation

LIGNES-GUIDES

- **Rédiger avec aisance et efficacité**
 - Surmonter le complexe de la page blanche
 - Les 4 étapes clé pour produire un écrit avec facilité
 - Cerner l'objectif, le contexte et les destinataires
- **Structurer ses idées**
 - Maîtriser les principes de structuration : plan, paragraphe, etc.
 - Choisir le plan le mieux adapté au contexte et à l'objectif
 - Articuler et enchaîner les idées
 - Utiliser à bon escient les mots de liaison
 - Placer l'essentiel de façon pertinente
- **Adopter un style synthétique et professionnel**
 - Définir l'essentiel d'un message
 - Mettre en valeur les idées clé pour une formulation adéquate
 - Rédiger des phrases correctes, concises et élégantes
 - Adopter un ton juste et un vocabulaire précis
- **Soigner la présentation**
 - Formuler un objet précis, pertinent et informatif
 - Favoriser une lecture rapide et mettre en valeur l'essentiel
 - Aérer et structurer ses mails avec des puces

EVALUATION

Auto-évaluation en fin de session

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Approche inductive, mêlant exercices, jeux et synthèses



DURÉE

2 jours (14h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Comprendre les fondamentaux de la gestion du temps
Découvrir sa propre gestion du temps et ses limites
Savoir gagner en efficacité dans son organisation
Trouver des sources de productivité dans la relation avec les autres

LIGNES-GUIDES

- **Définir ses priorités et les tenir**
 - Identifier les tâches quotidiennes et hebdomadaires à effectuer
 - Distinguer l'urgent de l'important
 - Evaluer l'intérêt et la durée des tâches avant d'agir
- **Connaître les grands concepts et la « maladies » de la gestion du temps**
 - Diagnostiquer sa gestion du temps
 - Identifier son comportement face aux demandes, attentes, changements
 - Equilibrer temps professionnel et temps personnel
 - Planifier et organiser ses activités
 - Prévoir et gérer les imprévus, interruptions, dérangements
 - Se fixer des objectifs
- **Communiquer sur sa gestion du temps**
 - Savoir dire non de manière constructive
 - Négocier des tâches à effectuer avec sa hiérarchie
 - Communiquer efficacement sous la pression du temps
 - Exploiter efficacement les capacités des outils standards

EVALUATION

Autodiagnostic au cours du retour d'expérience, en J3

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exercices d'évaluation individuels, réflexion de groupe et recherche des « best practices », training.



DURÉE

Formation : 2 + 1 jours (21h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Travailler la prise de parole et l'impact auprès de ses interlocuteurs
Acquérir la posture de l'orateur et les bases de l'art oratoire : verticalité, regard, voix
Apprendre à gérer le stress lié à la prise de parole

LIGNES-GUIDES

- **La préparation, 90 % de la réussite de la prise de parole**
 - Se connaître d'abord soi-même
 - Se préparer intellectuellement, matériellement et psychologiquement
 - La place de l'improvisation
 - Gérer le « trou », accepter le moment
- **Créer un lien avec l'auditoire**
 - Choisir une intention : entrer dans son personnage
 - L'entrée en scène, le 1^{er} regard
 - La captation de bienveillance
 - Faire fructifier le capital de départ
- **Maîtriser les moyens physiques**
 - La respiration
 - La voix : passer du ton à l'intention, adopter le bon rythme
 - Le regard : les lignes de regard et les zones refuges
 - Le corps : image voulue, donnée et perçue, poids, force et légèreté
 - Se maîtriser, jusqu'au bout de la phrase et de l'idée
- **Mettre en cohérence la voix et le corps**
 - Les gestes et postures
 - La maîtrise de l'espace
 - Ancrage et verticalité

EVALUATION

Validation des acquis en groupe lors de l'ultime ½ journée (possibilité d'organiser cette dernière séquence dans un théâtre)

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cours théoriques et exercices pratiques.
Utilisation de la vidéo et de matériel de projection
Recours à une salle de théâtre possible



DURÉE

Pour un groupe, 18h, à répartir :

- 2,5 jours
- 5 x 3h30 (recommandé)

Formule mixte, temps en groupe + accompagnement individuel :

- 3 x 3h30 en groupe + 4 X 1h30 en individuel

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS :

Aucun

OBJECTIFS

Comprendre le lien entre concentration et sécurité

Adapter les comportements au poste de travail qui permettent d'optimiser la sécurité

LIGNES-GUIDES

- **L'importance de la concentration dans les métiers de la sécurité**
 - Tenir son poste de travail
 - Réagir en cas d'imprévu
- **Les différents types d'attention, y recourir à bon escient :**
 - Attention soutenue : pour réaliser une tâche donnée pendant un temps limité
 - Attention sélective : pour rester concentré dans un environnement dérangeant
 - Attention alternée : pour passer d'une tâche à une autre
 - Attention divisée : pour veiller à plusieurs tâches en même temps
- **Les biais cognitifs**
 - Qu'est-ce qu'un biais cognitif ?
 - Les biais cognitifs, les connaître et les accepter pour assumer ses décisions
- **Les ancrages, pour se reconcentrer**
 - Être dans l'ici et maintenant
 - Choisir ses ancrages pour optimiser sa concentration

EVALUATION

Auto-évaluation en fin de stage

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : jeux, remontées en groupe, et débriefing.

Les formations se déroulent en salle.



DURÉE

Formation : 1 jour (7h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

8

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Mise en place d'une méthodologie pour décrire une situation, mieux agir grâce à l'analyse et préparation et accompagnement d'une décision.

LIGNES-GUIDES

- **Collecter les éléments pour décrire une situation, utilisation de la méthode QQQCCP**
- **Analyser pour mieux agir**
 - Calculer un effectif complet
 - Décrire un processus
 - Analyser un chantier pour l'organiser – le diagramme de PERT
- **Préparer et accompagner la décision – le SWOT**
- **Mener une réflexion organisée : information / réflexion / opinion / décision / action – séquence**
- **réflexive**

EVALUATION

Evaluation formative : évaluation au long de la session et des exercices pour vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques

Evaluation sommative : auto-évaluation en fin de parcours, pour vérifier l'atteinte des résultats et le ressenti des stagiaires.

Un certificat de réalisation est délivré par l'organisme formateur.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en présentiel.



DURÉE

Formation : 21 heures réparties sur 3 jours

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse à tout professionnel participant à un projet, avec des responsabilités. Pour suivre cette formation aucun pré requis n'est nécessaire. Il n'existe pas de prérequis spécifique pour s'inscrire à la formation.

OBJECTIFS

Identifier le rôle et les missions du formateur occasionnel
Comprendre le processus d'apprentissage d'un adulte
Définir les objectifs et le déroulé d'une formation ou temps pédagogique
Animer des formations actives et motivantes
Susciter la dynamique de groupe, faciliter les apprentissages de chacun
Anticiper / gérer les situations difficiles

LIGNES-GUIDES

- **La posture de formateur occasionnel**
 - Clarifier les rôles et responsabilités liées à la mission
 - Comprendre la différence entre informer et former
- **Comprendre et connaître les principes de la pédagogie**
 - Identifier les enjeux et étapes d'un apprentissage
 - Déterminer les besoins de l'adulte en formation et les freins possibles
 - Connaître les profils d'apprenants
 - S'adapter aux différents profils d'apprentissage
 - Repérer les méthodes pédagogiques applicables à chaque situation
 - Prendre en compte le rythme du groupe
- **Concevoir le déroulé de la formation et préparer son animation**
 - Situer le contexte de l'intervention
 - Définir une compétence et formuler un objectif pédagogique
 - Appliquer le principe de l'escalier pédagogique
 - Créer une boîte à outils de techniques d'animation efficaces et faciles à mettre en œuvre
 - Prévoir les aspects matériels
- **Les 2 temps forts de la formation : le démarrage et la conclusion**
- **Appliquer les règles de la communication à la pédagogie**
 - Les composantes de la communication
 - Les 3 objectifs du formateur, les risques de déperdition et d'interprétation
- Animer avec aisance : le fond et la forme
- La trousse de secours

EVALUATION

L'évaluation se fait sous forme d'auto-évaluation, mesurant l'évolution de maîtrise des compétences.
Un certificat de réalisation est délivré par l'organisme formateur.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en présentiel.



DURÉE

Formation : 14 heures réparties sur 2 jours

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Aucun



CATALOGUE DE FORMATIONS

SECURISER LES CHANTIERS FERROVIAIRES

OBJECTIFS

Savoir identifier les installations ferroviaires et les risques correspondants ainsi que les différentes catégories de circulation ;

Connaître les risques générés par une circulation ferroviaire (heurt, souffle, risques électriques, etc.)

Maîtriser les conditions d'accès au domaine ferroviaire dans le cadre de l'activité professionnelle; savoir s'y déplacer en toute sécurité

Savoir prendre les bonnes mesures en cas d'accident ou d'incident

LIGNES-GUIDES

- - Voie ferrée, le **Les installations et l'environnement ferroviaire** : sens de circulation, le repérage
 - Equipements de transport électrique
 - Systèmes de signalisation et passages à niveau
- **Les règles de déplacement, d'accompagnement et de stationnement dans les emprises ferroviaires**
 - Pistes et itinéraires, traversée des voies, emplacements de garage
 - Zone dangereuse
 - Signalisation des trains
 - Equipement individuels et accompagnement
- **La Sécurité du personnel :**
 - Conditions d'accès au domaine ferroviaire (protection individuelle, intervenants, règles, consignes, responsabilité des employeurs)
 - Dangers : souffle, heurt, éléments aggravants, risques électriques
- **Les incidents et accidents :**
 - Accidentologie et risques liés aux installations ferroviaires
 - Aptitude physiques, hygiène de vie et concentration
 - Mesures d'urgence

EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM. Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences visées. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent.

Les formations se déroulent en salle.



DURÉE

Formation : 1 jour (7h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Maîtrise du français niveau B1 minimum

OBJECTIFS

Savoir appliquer les règles de sécurité pour éviter les accidents d'origine électrique dans l'environnement des installations de traction électrique, lors de l'exécution des tâches confiées et qui résultent de l'analyse des risques : dangers électriques, règles de sécurité à appliquer pour se prémunir contre les dangers, conduite à tenir en cas d'accident d'ordre électrique, conditions d'utilisation des matériels et outillage
Présenter un comportement compatible avec la bonne exécution des opérations et travaux confiés

LIGNES-GUIDES

- **Les installations de traction électrique**
 - Avantages, inconvénients, principes
 - Equipement du réseau ferroviaire
- **Les dangers des courants électriques pour l'homme**
 - Intensité, résistance du corps
 - La dangerosité de la caténaire
- **L'habilitation C0 :**
 - Définition, périmètre, enjeux
 - Les zones d'environnement
- **Les prescriptions à proximité des installations électriques**
- **Les mesures à prendre en cas d'incident ou accident**
 - Protéger
 - Examiner
 - Alerter



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique. Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences visées. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent
Les formations se déroulent en salle. Un accompagnement sur-mesure sur le terrain peut être construit en option



DURÉE

Formation : 0,5 jour (3,5h)

Accompagnement en option : 0,5 jour (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

Accompagnement : 2

PRÉ-REQUIS

Les apprenants doivent répondre aux critères d'aptitudes psychologique et physique validés par le médecin du travail

Maîtrise du français niveau B1 minimum

PÉRIMÈTRE AGENT SÉCURITÉ DU PERSONNEL

OBJECTIFS

- Connaître, mettre en œuvre et assurer l'annonce des trains, dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles pour les mesures d'annonce
- Délivrer l'annonce et appliquer les mesures de sécurité nécessaires à la reprise du travail
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires pour rétablir la situation

LIGNES-GUIDES

- Agent de Sécurité du Personnel : définition, champ d'action et responsabilités; l'importance de l'habilitation**
- L'environnement ferroviaire : espace, documents d'application locaux relatifs aux conditions de circulation et de travail**
- Organiser le chantier pour le démarrage des travaux :**
 - Interférences avec l'exploitation du site, information des participants, coordination sécurité
 - Calculer un délai d'annonce, déduire les distances d'annonce et de visibilité correspondant, mettre en place le système d'annonce
- Vérifier l'efficacité du système d'annonce, l'adapter si besoin en fonction de l'évolution du chantier**
- Donner aux annonceurs les informations nécessaires à l'exécution de leur mission**
 - Outillage utilisé
 - Autorisations de circulation, plan de prévention
 - Dispositions complémentaires
- Informers les agents du chantier des dispositions de sécurité à respecter**
 - Le briefing chantier, les annonces de mise en place et d'arrêt de dispositif de sécurité, la gestion des aléas
 - L'installation de sentinelles
- Contrôler que les mesures prescrites sont bien appliquées par les agents dont l'ASP a la surveillance**



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique. Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), exercices et résultats construits en commun. Les formations se déroulent en salle avec mise en pratique sur le terrain (plateforme ferroviaire.) Un accompagnement sur-mesure sur le terrain peut être construit en option



DURÉE

Formation : 5 jours (35h)
Accompagnement en option : 0,5 jour (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8
Accompagnement en option : 2

PRÉ-REQUIS

Les apprenants doivent répondre aux critères d'aptitudes psychologique et physique validés par le médecin du travail.

Maîtrise du français niveau B1 minimum

**Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation,
prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences**

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

ASSURER LA PROTECTION DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES VIS-À-VIS DES CIRCULATIONS ROUTIÈRES ET RÉCIPROQUEMENT AUX PASSAGES À NIVEAU (PN)

OBJECTIFS

- Connaître la manœuvre des installations PN ;
- Savoir reconnaître les dispositifs restreignant ou interdisant la manœuvre des PN et ne pas manœuvrer ces installations ;
- Identifier un dérangement, prendre les mesures de sécurité, et appliquer les procédures ;
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent ;
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale.

LIGNES-GUIDES

- **Connaître les principes de fonctionnement des différents types de passages à niveau**
 - Identifier les différents types de PN et leurs équipements, expliquer leur fonctionnement
 - Identifier les agrès des PN
 - Vérifier l'état et la visibilité de la signalisation routière aux PN
 - Constater une évolution de la visibilité et de l'environnement aux PN pour les usagers de la route
- **Intervenir à un passage à niveau en dérangement**
 - Types de dérangements et mesures prises par l'exploitant
 - Identifier les équipements du PN : commutateurs, agrès, dispositif de remplacement des barrières, dispositif main/moteur
 - Appliquer les prescriptions en vigueur et rétablir le bon fonctionnement
- **Intervenir à un passage à niveau à SAL lors de travaux**
 - Appliquer la consigne d'agent PN / intervenir sans consigne écrite, sur ordre verbal du réalisateur
 - Compléter le carnet du passage à niveau
 - Mettre en œuvre, sur ordre, l'interdiction de circulation routière au PN
 - Rétablir la situation normale au passage à niveau



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique.
Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), exercices et résultats construits en commun.

Les formations se déroulent en salle avec mise en pratique sur le terrain (plateforme ferroviaire.) Un accompagnement sur-mesure sur le terrain peut être construit en option



DURÉE

Formation : 3 jours (21h)
Accompagnement en option : 0,5 jour (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8
Accompagnement en option : 2

PRÉ-REQUIS

Les apprenants doivent répondre aux critères d'aptitudes psychologique et physique validés par le médecin du travail.
Maîtrise du français niveau B1 minimum

**Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation,
prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences**

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

AGENT PRESTATAIRE LORRY AUTOMOTEUR (LAM)



OBJECTIFS

Assurer la sécurité des circulations (personnel et matériel)
Permettre les opérations de mise en voie et hors voie
Savoir appliquer les procédures en cas d'incident, d'accident, ou de risque grave et imminent

LIGNES-GUIDES

- **Définition et rôle de l'agent LAM**
- **Définition du lorry automoteur :**
 - Mesures d'urgence
 - Organes de sécurité (limiteurs)
 - Zone d'évolution
- **La préparation du chantier (préparation, organisation, coordination sécurité – le Plan Général de Coordination et le PPSPS)**
- **Les missions de l'agent LAM :**
 - Briefing chantier
 - Interlocuteurs
 - Vérifications préalables (agrément, agrès, etc.)
 - Lancement du chantier
 - Stationnement et mise hors voie – le risque routier
 - Mise en voie et déplacement, travail
 - Sécurité du personnel, gestion des aléas (non-respect des consignes, pannes, etc.), mesures d'urgence



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique. Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences visées. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent
Les formations se déroulent en salle, avec mise en pratique sur le terrain (plateforme ferroviaire.) Un accompagnement sur-mesure sur le terrain peut être construit en option



DURÉE

Formation : 2 jours (14h)
Accompagnement en option : 0,5 jour (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8
Accompagnement en option : 2

PRÉ-REQUIS :

Un agent LAM doit être habilité TES M et C0

Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation, prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

OBJECTIFS

Savoir assurer les missions de l'agent S9(cf livret « Prestations de sécurité connexes »)
Connaissance de la situation géographique et des particularités locales ;
Identification de la prestation à réaliser, vérification possession et validité et des agrès ;
Bouclage et débouclage de voie à l'aide de DSH, SAM, pétard ou commutateur ;
Entrée la sortie du domaine travaux des TTx par transmission et restitution des CCBD

LIGNES-GUIDES

- **Définition et rôle de l'agent prestataire S9**
 - Le cadre de la mission : le responsable de la planche travaux (RPTx) et le chef de chantier (CCh)
 - Les autres intervenants du chantier : RSO, RSNCF Ch)
- **La préparation du chantier :**
 - Les réunions préalables, la reconnaissance du site
 - Les conditions à la mission de l'agent prestataire S9
 - Le briefing chantier
- **Les missions de l'agent prestataire S9 :**
 - Les interlocuteurs et interfaces
 - Le matériel et les agrès
 - Les vérifications préalables
 - Début et fin de chantier
 - Frachissement par mobile travaux
 - Gestion des aléas et urgences
 - Dispositions complémentaires à l'annonce des circulations
 - Vérification de la pointe de vis de contact "cé"

EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique. Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences visées. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent
Les formations se déroulent en salle avec mise en pratique sur le terrain (plateforme ferroviaire.) Un accompagnement sur-mesure sur le terrain peut être construit en option



DURÉE

Formation : 1 jour (7h)
Accompagnement en option : 0,5 jour (3h30)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8
Accompagnement en option : 2

PRÉ-REQUIS :

Habilitation à la TES "M" - périmètre d'ASP

**Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation,
prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences**

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

OBJECTIFS

- Comprendre l'organisation d'un chantier et les documents ;
- Appliquer les procédures de coactivité et utiliser les documents correspondants ;
- Respecter la signalisation et appliquer les règles générales de circulation ;
- Guider un train-travaux comme une manœuvre ;
- Appliquer les règles particulières aux trains-travaux ;
- Appliquer les procédures en cas d'incident

LIGNES-GUIDES

- **Comprendre l'organisation d'un chantier et les documents**
- **Respecter la signalisation**
 - Identifier les différents types de signaux mécaniques et lumineux
 - Identifier les différents types de block
 - Expliquer la fonction des différents signaux et leurs conditions de franchissement
 - Vérifier la signalisation des trains
- **Appliquer les règles générales de circulation**
 - Expliquer les règles générales de circulation
 - Diriger les manœuvres d'un train de travaux
- **Guider un train-travaux comme une manœuvre**
 - Posséder et vérifier l'équipement des TTx
 - Citer les règles de composition et de freinage des TTx
 - Donner des ordres par radio
 - Exécution des signaux de manœuvre
 - Positionnement de l'agent (Refoulement-Travail....)
- **Appliquer les règles particulières aux Trains-Travaux**
 - Posséder et expliquer les documents exploitation à sa disposition
 - Identifier le rôle et les missions des acteurs de la sécurité
 - Circulation sur le domaine fermé, circulation sur la ZCh, procédés spécifiques
- **Appliquer les procédures en cas d'incident**
 - Identifier les situations
 - Prendre les mesures pour interdire la circulation des trains
 - Faire intervenir les services spécialisés en fonction de l'incident



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique. Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences visées. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent

Les formations se déroulent en salle ou sur le terrain (plateforme ferroviaire.) Un accompagnement sur-mesure sur le terrain peut être construit en option



DURÉE

Formation : 5 jours (30h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Validation d'aptitude psychologique et physique par le médecin du travail.

Maîtrise du français niveau B1 minimum

Age minimum : 18 ans

Chaque opérateur doit être formé :

- Chef de la Manœuvre / Agent de desserte (TES H, I et K),
- Agent formation (TES J),
- Reconnaisseur (TES L).
- Agent d'accompagnement des trains (TES G)

Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation, prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

OBJECTIFS

Connaître l'ensemble des mesures de prévention à observer vis-à-vis des risques électriques.
Connaître l'ensemble des prescriptions concernant les interventions sur les installations caténaires.
Connaître l'ensemble de la procédure permettant la mise en place de connexion de mise au rail.
Identifier les situations potentiellement dangereuses, prendre les mesures d'urgence nécessaires et alerter les secours en cas d'accident électrique.

LIGNES-GUIDES

- **C0 – Risques électriques**
 - Enumérer les effets du courant électrique sur le corps humain
 - Expliquer la différence entre électrisation et électrocution
 - Observer les règles de sécurité visant à se prémunir des dangers électriques
 - Assurer la protection des personnes non habilitées travaillant à proximité de la caténaire
 - Connaître les conditions de délivrance de l'habilitation C0 et ses limites de validité
 - Prendre les bonnes dispositions pour les personnes victimes d'accident d'origine électrique
- **Les installations de traction électrique et les documents y afférent**
 - Reconnaître les tensions électriques, définir les caractéristiques techniques des ITE
 - Identifier les principaux éléments consistants des installations de traction électrique
 - Définir le principe d'alimentation d'une installation de traction électrique
 - Identifier les documents liés aux installations électriques et leurs informations
 - Utiliser les documents de manière appropriée dans la limite de ses responsabilités
 - Connaître les étapes et la procédure de consignation
 - Passer et réceptionner une dépêche
- **Les risques électriques et leurs caractéristiques**
 - Appréhender les risques électriques et ses caractéristiques
 - Réaliser une coupure d'urgence
- **Les interlocuteurs en lien avec la sécurité d'un chantier caténaire**

Maîtriser rôle et responsabilités des interlocuteurs en lien avec la sécurité électrique du chantier
- **La pose d'un encadrement de chantier sur ordre d'un habilité KH3-KB3**
 - Vérifier son outillage avant la mise en place
 - Utiliser les différents appareils de VAT
 - Effectuer la pose et la dépose des différentes connexions de mise au rail
 - Pratiquer l'autocontrôle



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique.
Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences visées. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent

Les formations se déroulent en salle ou sur le terrain (plateforme ferroviaire.) Un accompagnement sur-mesure sur le terrain peut être construit en option.



DURÉE

Formation : 5 jours (30h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Validation d'aptitude psychologique et physique par le médecin du travail.

Maîtrise du français niveau B1 minimum

Age minimum : 18 ans

Chaque opérateur doit être habilité à la Tâche Essentielle pour la Sécurité M (TES M) dans le périmètre Agent de Sécurité du Personnel.

OBJECTIFS

Lire des schémas d'implantation et consignes bleues
Etablir des demandes de consignation
Recevoir et rendre l'attestation de consignation.
Prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires sur le chantier
Diriger et assurer par des habilités de niveau 1 les poses des connexions provisoires
Effectuer un briefing avant chaque séance de travail

LIGNES-GUIDES

- **Assurer la sécurité électrique d'un chantier nécessitant une mise hors tension de la caténaire**
 - Citer les dangers présentés par le 1500V, 25000V, et 2X25000V (risques électriques)
 - Expliquer les dangers dus à l'influence et l'induction et les moyens de s'en prémunir
 - Définir une masse
 - Définir un élément sous tension
 - Définir un neutre
 - Définir un élément hors tension
 - Identifier ces différents éléments sur le terrain
- **Procédure de Consignations Caténaire**
 - Citer la définition de la coupure d'urgence et un ordre de coupure d'urgence
 - Identifier les différents postes de traction électrique
 - Identifier les représentations symboliques figurant sur les CR S11n°1 et 2.
 - Définir la consignation «C »
- **Exercer la fonction de responsable Chargé de Travaux** Expliquer les principes généraux des alimentations des installations caténaires 1500V, 25000V, 2x25000V
 - Lecture de Schéma S11 Exercice pédagogique avec plan Piquetage Correction
 - Déterminer les possibilités de travailler sous tension (partie basse des supports) ou hors tension
- **Circuit de Retour Courant Traction et Outillage**

EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique.
Une note minimale de 13/20 est nécessaire pour la validation des compétences visées. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent
Les formations se déroulent en salle ou sur le terrain (plateforme ferroviaire.) Un accompagnement sur-mesure sur le terrain peut être construit en option



DURÉE

Formation : 5 jours (30h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Validation des aptitudes physiques (vue, audition) par le médecin du travail.
Maîtrise du français niveau B1 minimum
Être habilité KH1-KB1
Avoir exercé en pratique un minima de 12 mois sur terrain comme KH1-KB1

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR CONCEPTEURS OU ENCADRANTS)



OBJECTIFS

Maîtriser et appliquer les consignes de sécurité adaptées aux travaux à proximité des réseaux
Savoir faire appliquer les mesures de prévention définies en amont
Pouvoir veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

LIGNES-GUIDES

- **Les réseaux et les accidents**
 - Les types de réseaux
 - Les accidents
- **Dispositions réglementaires : normes, code de l'environnement, code du travail**
- **Les droits, obligations et responsabilités**
 - Obligations des salariés
 - Droits des salariés
- **Les intervenants des réseaux et leur rôle**
 - Guichet Unique, gestionnaire de voirie, Etat
 - Du projet à l'exécution des travaux
- **Que faire en cas d'endommagement ? La règle des 4 A**
- **Les risques liés aux réseaux**
 - Délivrance de l'AIPR
 - Formalités préalables aux travaux
 - Réseaux, clauses techniques et financières
- **L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux**
- **Les identifications des réseaux**
- **Les travaux à proximité des réseaux**
- **Les travaux sans tranchée**
- **Les travaux urgents**
- **Que faire en cas d'accident ?**
 - Protéger
 - Examiner
 - Faire alerter
 - Secourir



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, sur tablette. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent. Le questionnaire tout au long de la journée permet de préparer l'examen final.



DURÉE

Formation : 1 jour (7h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Aucun

CIBLE :

Personnel assurant l'encadrement des équipes, des travaux ou des opérations : conducteurs de travaux, maîtres d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, chefs d'équipes, chefs de chantiers, etc.

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR OPERATEURS)



OBJECTIFS

Maîtriser et appliquer les consignes de sécurité adaptées aux travaux à proximité des réseaux
Savoir faire appliquer les mesures de prévention définies en amont
Pouvoir veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

LIGNES-GUIDES

- **Les réseaux et les accidents**
 - Les types de réseaux
 - Les accidents
- **Dispositions réglementaires : normes, code de l'environnement, code du travail**
- **Les droits, obligations et responsabilités**
 - Obligations des salariés
 - Droits des salariés
- **Les intervenants des réseaux et leur rôle**
 - Guichet Unique, gestionnaire de voirie, Etat
 - Du projet à l'exécution des travaux
- **Que faire en cas d'endommagement ? La règle des 4 A**
- **Les risques liés aux réseaux**
 - Délivrance de l'AIPR
 - Formalités préalables aux travaux
 - Réseaux, clauses techniques et financières
- **L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux**
- **Les identifications des réseaux**
- **Les travaux à proximité des réseaux**
- **Les travaux sans tranchée**
- **Que faire en cas d'accident ?**
 - Protéger
 - Examiner
 - Faire alerter
 - Secourir

EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, sur tablette. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent. Le questionnaire tout au long de la journée permet de préparer l'examen final.



DURÉE

Formation : 1 jour (7h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Aucun

CIBLE :

Conducteurs et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux. toute personne devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité des réseaux.

OBJECTIFS

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours
Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise ;
Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise ;
Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

LIGNES-GUIDES

- **Le Sauveteur Secouriste du Travail dans le dispositif de santé au travail**
 - Rôle et enjeux
 - Cadre juridique
 - Le Plan d'organisation de la Prévention de l'entreprise
- **Les missions du SST : Protéger**
 - Se protéger, la priorité
 - Les mises à l'abri d'urgence, la protection de la zone d'accident
 - L'alerte aux personnes alentour
- **Les missions du SST : Prévenir**
 - Identifier une situation à risque
 - Mettre en place les mesures nécessaires
- **Les missions du SST : Alerter**
 - Moyens et numéros d'urgence
 - Décrire une situation, un accident

EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique. Une attestation valable 2 ans est délivrée en cas de succès. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent. Les formations se déroulent en salle



DURÉE

Formation : 2 jours (14h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS

Maîtrise du français niveau B1 minimum

**Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation,
prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences**

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

OBJECTIFS

Assurer la sécurité d'un chantier nécessitant une mise hors tension de la caténaire.

Établir des demandes de consignation

Recevoir et rendre l'attestation de consignation.

Exercer la mission de Demandeur de Consignations C

Prendre les mesures de sécurité adaptées lors de travaux hors tension

Effectuer une réunion préparatoire avant chaque séance de travail

LIGNES-GUIDES

- **Assurer la sécurité d'un chantier nécessitant une mise hors tension de la caténaire**
 - Apprécier et identifier les différents risques et phénomènes électriques
 - Différencier les états électriques de la caténaire
 - Ordonner une coupure d'urgence
- **Exercer la mission de demandeur de consignation C (DCC)**
 - Décrire le schéma général d'alimentation des installations fixes de traction électrique
 - Identifier la symbolique et le vocabulaire rencontrés dans le domaine de la traction électrique
 - Appliquer les procédures de Consignation C et de délivrance de l'Attestation de Mise Hors Tension
 - Utiliser et compléter un 9006 avec situation dégradée (remplacement ECT)
- **Décrire la technologie et les constituants de la caténaire**
 - Décrire la constitution des différents types de caténaire
 - Identifier les constituants de la caténaire 1500 V et 25000 V
 - Distinguer une installation simple d'une installation complexe
 - Identifier les appareils d'interruption et d'isolement
- **Prendre les mesures adaptées lors de travaux hors tension**
 - Différencier l'état électrique de la caténaire Réaliser l'égalité des potentiels
 - Utiliser l'appareil de vérification d'absence de tension
 - Réaliser l'encadrement électrique des chantiers
 - Mettre en place les connexions de mise au rail

EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique. Une attestation valable 2 ans est délivrée en cas de succès. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie inductive engage activement les stagiaires : cours théoriques, gestes, animations (films, ..), et exercices et résultats construits en commun alternent. Les formations se déroulent en salle



DURÉE

Formation : 2 jours (14h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 10

PRÉ-REQUIS

Maîtrise du français niveau B1 minimum

Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation, prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

ASSURER LA SÉCURITÉ D'UN TRAIN, OU D'UN CONVOI DU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE GI



OBJECTIFS

Connaître les éléments constitutifs des dispositifs d'urgence d'un train ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI) et savoir les utiliser ;
Connaître les moyens d'immobilisation d'un train ou d'un convoi du GI ;
Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent ;
Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale ;
Connaître les moyens à sa disposition pour enseigner un agent en charge du trafic et de la gestion des circulations ;
Signaler au conducteur les anomalies pouvant affecter la sécurité des circulations ;
Assurer la sécurité des passagers à bord des trains ou en cas d'évacuation.

LIGNES-GUIDES

- **Signaler au conducteur les anomalies pouvant affecter la sécurité des circulations**
 - Provoquer l'arrêt d'un train en cas de défaillance du conducteur
- **Immobiliser le train et renseigner un agent sédentaire en cas de défaillance du conducteur**
 - Assurer, le cas échéant en se mettant à la disposition du conducteur, la protection d'un obstacle inopiné, la vérification du matériel ou de la voie
- **Faire arrêter un train quand il circule dans des conditions dangereuses**
 - Assurer la protection arrière d'un train
 - La protection des obstacles
- **Lutter contre un incendie**



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation sous forme de QCM, pour la théorie et la pratique. Une attestation valable 2 ans est délivré en cas de succès. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en salle de cours pour la partie théorique et les exercices, une partie pratique peut être dispensées en fonction des installations ferroviaires disponibles.



DURÉE

Formation : 14 heures, réparties sur 2 jours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Pour suivre cette formation initiale les opérateurs doivent répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'entreprise et avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé, correspondant au niveau B1. Ce niveau de maîtrise de la langue française est donné selon l'échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues pour suivre la session de formation et l'évaluation selon les dispositions de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015

**Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation,
prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences**

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

COMMANDER UNE MANŒUVRE

OBJECTIFS

Connaître la signification des inscriptions apposées sur les véhicules concernant les caractéristiques des véhicules et les informations relatives à la nature des transports, notamment les prescriptions applicables au transport de marchandises dangereuses ou de voyageurs ;
Connaître des ordres de manœuvre et de leurs modalités de transmission ;
Commander, exécuter, freiner et guider une manœuvre ;
Atteler et dételier correctement les véhicules du point de vue de la réglementation en vigueur ;
Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent ;
Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir une situation normale.

LIGNES-GUIDES

- **Les différentes opérations de la manœuvre**
- **La technique gestuelle**
 - Le marquage et les écritures du matériel roulant (1ère partie)
- **Le marquage et les écritures du matériel roulant (2ème partie)**
 - Généralité sur les manœuvres
- **Les ordres de manœuvres**
- **Organisation et commande de la manœuvre. Règles de freinage des véhicules manœuvrés et d'immobilisation des véhicules en stationnement (1ère partie et 2ème partie)**
 - L'accompagnement de la manœuvre
- **Les transports de marchandises dangereuses et les transports exceptionnels**
 - Principe de la signalisation (1ère et 2ème partie)
- **La signalisation**



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation se fait sous forme de contrôle de connaissances théoriques et pratiques. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en salle de cours pour la partie théorique et les exercices, une partie pratique peut être dispensées en fonction des installations ferroviaires disponibles.



DURÉE

Formation : 35 heures, réparties sur 5 jours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Pour suivre cette formation initiale les opérateurs doivent répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'entreprise et avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé correspondant au niveau B1. Ce niveau de maîtrise de la langue française est donné selon l'échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues pour suivre la session de formation et l'évaluation selon les dispositions de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015

**Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation,
prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences**

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

UTILISER DES INSTALLATIONS DE SÉCURITÉ SIMPLES



OBJECTIFS

Savoir utiliser les installations de sécurité et de traction électrique ;
Lire et appliquer la consigne locale opérationnelle et être en relation avec le régulateur.

LIGNES-GUIDES

- Connaître la manœuvre des installations de sécurité simples ;
- Utiliser les installations de sécurité simples en mode nominal dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles ;
- Savoir détecter une situation dégradée des installations simples et aviser le service en charge de la gestion du trafic et des circulations dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles ;
- Savoir reconnaître les dispositifs restreignant ou interdisant la manœuvre des installations de sécurité simples et ne pas manœuvrer ces installations ;
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent ;
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale.



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation se fait sous forme de contrôle de connaissances théoriques et pratiques. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en salle de cours pour la partie théorique et les exercices, une partie pratique peut être dispensées en fonction des installations ferroviaires disponibles.



DURÉE

Formation : 19 heures, réparties sur 3 jours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Pour suivre cette formation initiale les opérateurs doivent répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'entreprise et avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé, correspondant au niveau B1. Ce niveau de maîtrise de la langue française est donné selon l'échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues pour suivre la session de formation et l'évaluation selon les dispositions de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015

**Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation,
prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences**

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

APPLIQUER LES RÈGLES DE FREINAGE ET DE COMPOSITION DES TRAINS, OU DES CONVOIS DU GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURE GI



OBJECTIFS

Savoir utiliser les installations de sécurité et de traction électrique ;
Lire et appliquer la consigne locale opérationnelle et être en relation avec le régulateur.

LIGNES-GUIDES

- Identifier un FH et un RT
- Déterminer la longueur d'un train
- Déterminer la masse remorquée d'un train
- Déterminer la masse freinée d'un train
- Assurer la composition d'un train MA
- Assurer le freinage d'un train MA
- Etablir le bulletin de freinage d'un train MA
- Règles particulières aux évolutions (EVO)
- Assurer la composition d'un train MV et ME
- S'assurer du freinage d'un train MV et ME
- Etablir un bulletin de freinage d'un train MV et ME



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation se fait sous forme de contrôle de connaissances théoriques et pratiques. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en salle de cours pour la partie théorique et les exercices, une partie pratique peut être dispensées en fonction des installations ferroviaires disponibles.



DURÉE

Formation : 19 heures, réparties sur 3 jours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Pour suivre cette formation initiale les opérateurs doivent répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'entreprise et avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé, correspondant au niveau B1. Ce niveau de maîtrise de la langue française est donné selon l'échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues pour suivre la session de formation et l'évaluation selon les dispositions de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015

Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation, prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

RÉALISER UN ESSAI DE TRAIN



OBJECTIFS

Connaître la consistance des différents essais de frein ;
Savoir mettre en œuvre l'essai de frein prescrit ;
Savoir détecter une anomalie ;
Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent ;
Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir une situation normale.

LIGNES-GUIDES

- Connaître le principe du freinage
- Exécuter un essai de frein
- Isoler un véhicule
- Reconnaître un wagon porteur d'un envoi de transport exceptionnel (TE)
- Mettre en place la signalisation arrière des trains
- Exécuter les opérations de formation d'un train
- Donner le départ d'un train



EVALUATION ET VALIDATION

Évaluation se fait sous forme de contrôle de connaissances théoriques et pratiques. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en salle de cours pour la partie théorique et les exercices, une partie pratique peut être dispensée en fonction des installations ferroviaires disponibles.



DURÉE

Formation : 35 heures, réparties sur 5 jours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Pour suivre cette formation initiale les opérateurs doivent répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'entreprise et avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé, correspondant au niveau B1. Ce niveau de maîtrise de la langue française est donné selon l'échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues pour suivre la session de formation et l'évaluation selon les dispositions de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015

**Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation,
prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences**

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

VÉRIFIER LA CONFORMITÉ D'UN TRAIN, OU D'UN CONVOI DU GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURE



OBJECTIFS

Connaître la consistance des différents essais de frein ;
Savoir mettre en œuvre l'essai de frein prescrit ;
Savoir détecter une anomalie ;
Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent ;
Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir une situation normale.

LIGNES-GUIDES

- Connaître l'équipement nécessaire à la tâche
- Connaître les principes de la vérification des envois et des wagons
- Connaître les vérifications relatives à l'acceptation des envois (RAE)
- Connaître les marques, inscriptions et moyens de réforme
- Connaître les étiquettes de réforme
- Vérifier l'infrastructure du véhicule
- Vérifier la superstructure du véhicule
- Prendre les mesures appropriées en cas de détection d'anomalies sur l'infrastructure et la superstructure
- Vérifier le chargement
- Connaître le règlement concernant les MD
- Connaître les étiquettes apposées sur les véhicules



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation se fait sous forme de contrôle de connaissances théoriques et pratiques. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en salle de cours pour la partie théorique et les exercices, une partie pratique peut être dispensées en fonction des installations ferroviaires disponibles.



DURÉE

Formation : 35 heures, réparties sur 5 jours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Pour suivre cette formation initiale les opérateurs doivent répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'entreprise et avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé, correspondant au niveau B1. Ce niveau de maîtrise de la langue française est donné selon l'échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues pour suivre la session de formation et l'évaluation selon les dispositions de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015

Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation, prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr

DISPOSITIF D'ANNONCE PORTATIF RADIO



OBJECTIFS

Donner aux participants les connaissances des composants du système, les possibilités d'utilisation, afin de préparer et d'installer le système dans diverses configurations

Permettre aux participants d'assurer la sécurité d'un chantier avec le DAPR à chaque poste en modes manuel et automatique.

LIGNES-GUIDES

- **Description et fonctionnement d'un DAPR**
 - Principe de fonctionnement des dispositifs d'annonce automatique
 - Composition d'un DAPR et compréhension **du système DAPR : description et transmission hertzienne**
 - Transmission de l'annonce
 - Caractéristiques techniques
 - Les modes d'utilisation
 - Les modes d'utilisation
 - Notions de base sur la radio DAPR
- **Préparation et utilisation du DAPR**
 - Préparation et vérification du matériel
 - Documents nécessaires : référentiel établissement, document d'application local, schéma d'implantation
- **Installation du DAPR sur un chantier**
 - Schéma d'implantation et règle d'implantation
 - Démarrage du système
 - Constat de mise en service
 - Arrêt du chantier et mise hors service
 - Gérer les impacts sur la sécurité de l'utilisation
 - Mesure de sécurité en cas de dérangement



EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation se fait sous forme de contrôle de connaissances théoriques et pratiques. Une attestation mentionnant les objectifs et résultats est remise à l'issue de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en présentiel et en mode synchrone.



DURÉE

Formation : 28 heures, réparties sur 4 jours.

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Pour suivre cette formation initiale les opérateurs doivent répondre aux critères d'aptitude psychologique et physique définis par l'entreprise et avoir le niveau de maîtrise de la langue française exigé, correspondant au niveau B1.

Les agents formés doivent être habilités au métier d'Agent de Sécurité du Personnel. Seuls les ASP peuvent être responsables du dispositif lors de l'utilisation.

Cette formation peut se déployer dans le cadre des passeports formation, prévoyant les "recyclages" nécessaires au maintien des compétences

Devis sur demande : contact@ecoledegestiondesrisques.fr



CATALOGUE DE FORMATIONS LA RSE AU CŒUR DES CHANTIERS

OBJECTIFS

Identifier les risques pour la santé et la sécurité liés aux gestes et postures
Intégrer des exercices physiques dans les routines de travail
Se sensibiliser à l'ergonomie (manipulation correcte)
Identifier des signes de fatigue, de stress et les gérer
Intégrer les enjeux de la santé globale dans sa vie professionnelle

LIGNES-GUIDES

- **Relations humaines (préparation mentale)**
 - Emotions, stress, concentration, motivation
 - Les outils de préparation mentale : imagerie mentale, estime de soi et confiance en soi
 - Cohésion et camaraderie
- **Environnement matériel et immatériel (postural)**
 - Hygiènes de vie (3 équilibres : efforts, récupération, alimentation)
 - Equilibre des efforts : renforcement des muscles responsables de la posture, muscles antagonistes, déséquilibre, analyse, compensation, et rééquilibrage.
 - Equilibre des repos : posture économique.
 - Travail sur le mental et les techniques de récupération : sommeil, étirements, massages et automassages.
 - Équilibres alimentaires : base de l'alimentation, métabolisme basal, apport nutritionnel en fonction des besoins d'effort.
 - Conseil d'équilibre sur une hygiène de vie basée sur des habitudes alimentaires.
- **La QVT prise en compte avec son système hiérarchique**
- **Les TMS au travail : le sport comme outil de prévention**
 - Amélioration des postures via le tonus musculaire
 - Travail sur les déséquilibres musculaires
 - Elaboration d'échauffement personnalisé en fonction des gestes « répétés » des ouvriers.

EVALUATION

L'évaluation se fait sous forme d'auto-évaluation, mesurant l'évolution de maîtrise des compétences.
Un certificat de réalisation est délivré par l'organisme formateur.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en présentiel.



DURÉE

Formation : 3h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux nouveaux collaborateurs, pour les aider à prendre soin de leur santé et de leur équilibre de vie.
Aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS

Anticiper et faire face aux risques pénaux dans les procédures de la commande publique
Identifier le cadre règlementaire de la responsabilité pénale de l'acheteur public
Définir les comportements à risque
Se préparer à l'éventualité de poursuites pénales et disciplinaire

LIGNES-GUIDES

- **Identifier les principaux délits**
 - La caractérisation des éléments matériels et intentionnels des infractions
 - Le cas des marchés anciennement soumis à l'ordonnance du 6 juin 2005
 - Le cas des contrats passés en application de l'ordonnance du 29 janvier 2016
- **Identifier les risques de délit de favoritisme aux différents stades de la passation des marchés publics**
 - Etude de cas : analyse commentée de différentes jurisprudences récentes
- **Prévenir les poursuites**
 - Les éléments pris en compte par le parquet pour poursuivre
 - Les délégations de pouvoir et de compétence
- **Le signalement des délits**
 - L'obligation de signalement et sa portée
 - Les risques attachés au signalement ou à l'absence de signalement
 - Étude de cas : analyse de différentes situations et identification des risques et des réflexes à adopter
- **Faire face à des poursuites pénales**
 - Les poursuites pénales et les poursuites disciplinaires
 - Comprendre les étapes de la procédure pénale
 - Elaborer une stratégie de défense
 - Se préparer à une garde à vue

EVALUATION

L'évaluation se fait sous forme de quizz, mesurant l'évolution de maîtrise des compétences.
Un certificat de réalisation est délivré par l'organisme formateur.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est réalisée en présentiel.



DURÉE

Formation : 7 heures, réparties sur 1 jour;

NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM

Formation : 8

PRÉ-REQUIS :

Cette formation s'adresse aux acheteurs, responsables des marchés publics, chefs de travaux ou de chantiers, aux dirigeants d'entreprise qui souhaitent mettre en œuvre des processus de conformité, identifier les risques de poursuites pénales, et manager les risques dans leur entreprise.
Les stagiaires devront avoir une bonne expérience des pratiques des marchés publics avant de débiter la formation.

A large, faint, circular logo is positioned on the left side of the slide. It features the word 'ÉCOLE' at the top, a large 'EGR' in the center, and 'SUPÉRIEURE' at the bottom. A small star is visible on the left edge of the logo.

LES HOMMES ET FEMMES QUI DÉVELOPPENT EGR

ÉQUIPE OPERATIONNELLE



A l'Ecole de Gestion des Risques, la maîtrise des opérations est un préalable à toute intervention. La pédagogie et l'environnement d'apprentissage sont construits pour favoriser l'engagement des stagiaires et l'ancrage des gestes, savoirs, savoirs-être.

Emmanuelle Desombre, directrice EGR



Jérôme, formateur



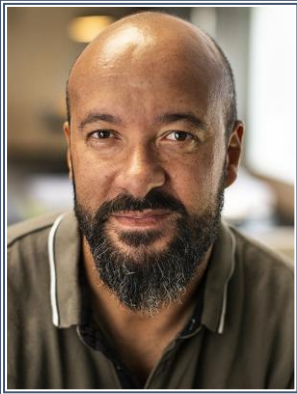
Pierre, formateur



Ala, formateur



RESEAU DE FORMATEURS





CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



ARTICLE 1 – CONFIRMATION DE LA COMMANDE

La confirmation de la commande sera prise en compte dès réception par l'Ecole de Gestion des Risques de la présente proposition signée par le Client. Le Client signataire de la proposition déclare avoir pris connaissance des conditions générales et accepter les conditions de réalisation de l'action de formation telles qu'y figurant.

ARTICLE 2 - MODALITES DE REGLEMENT

A la signature de la proposition, l'Ecole de Gestion des Risques adressera au client une commande ou convention de formation et une facture (30 % sont dus à la signature). Le règlement devra être effectué par virement à l'ordre de l'Ecole de Gestion des Risques à réception de cette facture.

ARTICLE 3 - OPERATIONS NON COUVERTES PAR LA COMMANDE OU LA CONVENTION

La rémunération couvre la prestation intellectuelle de conception et d'animation, à l'exclusion de tout autre frais. En particulier les frais suivants, entraînés par la réalisation de la prestation, ne sont pas inclus :

- frais de recherche et de réservation de ces salles, sauf disposition contraire précisée dans la convention
- frais de déplacements des participants et des intervenants, refacturés aux frais réels, sur présentation de justificatifs
- frais d'hébergement et de repas des participants et des intervenants
- frais de collation et pauses
- frais d'animation liés aux soirées et aux événements extérieurs.

L'organisation et les frais liés à ces opérations sont à la charge du Client, sauf accord contraire explicite et préalable des parties. Celles effectuées en tout ou partie par l'Ecole de Gestion des Risques et pour compte du Client lui seront remboursées automatiquement et intégralement par ce dernier sur présentation des justificatifs, paiement comptant à réception.

ARTICLE 4 - RESERVATION. ANNULATION PAR L'ECOLE DE GESTION DES RISQUES.

La réservation de l'Ecole de Gestion des Risques par le Client est effective à compter de la réception par l'Ecole de Gestion des Risques de la présente proposition signée du Client et de l'acompte mentionné à l'article 2, et au plus tard 1 mois avant le démarrage de la prestation. L'Ecole de Gestion des Risques peut mettre fin à cette réservation à tout moment en cas d'inobservation par le Client de tout ou partie des articles des présentes. Il en avisera le Client par lettre recommandée avec avis de réception.

ARTICLE 5 - ANNULATION PAR LE CLIENT

En cas d'annulation par le Client intervenant après la signature des présentes, l'acompte versé tel que mentionné à l'article 2 est dû et restera propriété de l'Ecole de Gestion des Risques. Si cette annulation survient dans un délai de 10 jours ou moins avant la date de démarrage de la prestation, cette pénalité est portée à 50 % de la rémunération prévue à l'article 2. En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrés avant le début de l'intervention, 100% des honoraires seront facturés à titre d'indemnité compensatoire. En cas d'abandon ou d'absence d'un ou plusieurs participants en cours de séminaire, le séminaire restera dû en totalité.

ARTICLE 6 - DIFFERENDS EVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peut faire l'objet d'un règlement amiable, le tribunal de commerce de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.



41, rue de Fourny – 78 530 Buc

contact@ecoledegestiondesrisques.fr